

TROISIÈME PARTIE

PRINCIPAUX RAPPORTS
EXAMINÉS PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MONDIALE

1.1. EVOLUTION DE L'ECONOMIE MONDIALE EN 2005

1.1.1 Après une forte accélération l'année précédente, la croissance de l'économie mondiale s'est sensiblement ralentie en 2005. La croissance du PIB global a, ainsi, été ramenée de 4,1 % en 2004 à 3,6 % en 2005 (Voir Tableau 5 ci-dessous).

1.1.2 Ce ralentissement est principalement dû au tassement de l'activité économique mondiale en butte d'une part, aux contraintes de capacités dans le secteur des ressources et, d'autre part, aux fortes hausses de prix des produits pétroliers. Par ailleurs, un resserrement des politiques monétaires, notamment aux États-Unis d'Amérique, a également eu un effet contraignant sur la production globale. Pour un certain nombre de pays, le ralentissement a coïncidé aussi avec la fin du cycle d'investissements qui avait initialement déclenché une croissance accélérée en 2004.

1.1.3 Si globalement le rythme d'expansion a été freiné, l'ampleur du ralentissement a été, une fois de plus, inégale par pays et par région. Ainsi, les pays à faible revenu ont enregistré de meilleures performances -- réalisant ensemble une croissance de 6,4 % en 2005, contre 7,1 % en 2004 -- que ceux à revenu élevé qui ont vu leur croissance baisser de 3,3 % en 2004, à 2,8 % en 2005.

TABLEAU 5: EVOLUTION ANNUELLE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT REEL MONDIAL (Pifi)
(en pourcentage)

Regions	Realisations	Estimations	Previsions		
	2004	2005	2006	2007	2008
Total mondial	4,1	3,6	3,7	3,5	3,5
Pays a revenu eleve	3,3	2,8	3,0	2,8	2,8
Pays industrialises (OECD)	3,2	2,7	2,9	2,7	2,8
Etats-Unis	4,2	3,5	3,5	3,3	3,3
Union Europeenne	2,0	1,4	2,1	2,1	2,2
Japon	2,7	2,8	2,8	2,1	1,8
Autres pays a revenu eleve	6,2	5,5	5,1	4,7	4,7
Pays a revenu faible ou intermediaire (PRFI)	7,1	6,4	6,3	6,0	5,9
PRFI excluant l' Europe de l'Est et l'Asie centrale	7,2	6,6	6,4	6,1	6,0
PRFI a l' exclusion de la Chine	6,1	5,0	5,1	4,8	4,5
Afrique au sud du Sahara (ASS)	5,2	5,2	5,4	4,9	5,4
Asie de l'Est et Pacifique	9,1	8,8	8,3	8,2	8,1
Asie du Sud	6,7	7,7	6,8	6,5	6,2
Europe de l'Est et Asie Centrale	7,2	5,7	5,5	5,4	5,1
Moyen Orient et Afrique du nord	4,7	4,8	5,3	5,2	5,1
Amerique latine et Caraibes	6,0	4,4	4,6	4,0	3,7

Source: Banque mondiale - "Global Economic Prospects and the Developing Countries 2006"
 - "Global Development Finance 2006"
 - (<The External Environment for Developing Countries, July 2006>)

1.1.4 Dans le groupe de pays industrialises, en particulier ceux de l' OCDE, les Etats-Unis ont ete les plus affectes en raison de leur haute dependance vis-a-vis des produits petroliers dont le prix au baril a fortement augmente. La progression continue des taux d'interet ainsi que les destructions causees par des ouragans comme c Katrina >>, ont egalement eu un effet contraignant. La croissance du PIB de ce pays est ainsi passee de 4,2 % en 2004 a 3,6 % en 2005. Au Japon, en revanche, l'on a enregistre une legere acceleration de croissance. Elle est passee de 2,7 % en 2004, a 2,8 %, en 2005. Initialement, le Japon avait meme craint un ralentissement substantiel en raison de la baisse des exportations vers la Chine. Celles-ci ont, neanmoins, ete plus que compensees par un sursaut de demande de consommation interne stimulee par des gains en revenus des menages consecutifs aux meilleures conditions du marche de l'emploi et a l'assouplissement de la politique de restructuration industrielle. Dans les pays de l'Union europeenne, le rythme de croissance a ete egalement freine. Toutefois, l'ampleur du ralentissement a ete attenuee en raison, d'une part, de la plus faible intensite petroliere des economies et, d'autre part, de l'adoption dans ces pays, de politiques anti-cycliques plus souples. Les economies europeennes disposaient, en outre, de capacites de production excedentaires sur lesquelles

elles ont pu pour soutenir leur expansion. La croissance globale de ces pays est ainsi passée de 2,0 % en 2004, à 1,4 % en 2005.

1.1.5 De leur côté, les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire ont maintenu leur expansion en 2005, bien qu'à un rythme plus réduit — de plus d'un demi point de pourcentage. Ils ont, ensemble, réalisé une croissance de 6,4 %. Cette performance reflète largement la croissance spectaculaire que réalise la Chine chaque année depuis plus d'une décennie et, plus récemment, celles de l'Inde et du Pakistan -- aux taux annuels de croissance d'environ 10 %, pour la Chine, et 8 % pour l'Inde et le Pakistan. L'effet d'entraînement de cette croissance rapide, sur les sous-régions respectives de ces pays, a été également remarquable. Ainsi, le groupe des pays d'Asie du sud-est et du Pacifique a été, une fois de plus, en tête du peloton avec une croissance globale de 8,8 % en 2005, tandis que celui de l'Asie du sud a réalisé une croissance vigoureuse de 7,7 %. Dans ce contexte, il faut rappeler l'impact positif que l'expiration de l'Accord multilatéral sur les fibres textiles a eu sur l'économie chinoise qui en a été le plus grand bénéficiaire. Il a fallu attendre l'imposition, par l'Union européenne et les États-Unis, de mesures exceptionnelles de rétorsion contre les importations chinoises, en vertu du principe sacré de « concurrence loyale » prévue par la charte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour voir disparaître un avantage peu ordinaire qui avait permis à la Chine d'inonder, de ses produits, les marchés européen et américain en si peu de temps.

1.1.6 L'Afrique au sud du Sahara a réalisé en moyenne une croissance solide de 5,2 % en 2005. Ce résultat, bien que modeste comparé à celui de la région asiatique, répète la performance de la région en 2004 et demeure inégale pour notre continent depuis les années 90. Il convient de rappeler qu'un bon nombre de pays africains, en particulier les producteurs de pétrole, ont enregistré des taux de croissance de loin supérieurs à la moyenne et que plus de la moitié de nos pays ont réalisé une croissance dépassant 4 % en 2005.

1.1.7 La performance de l'Afrique au Sud du Sahara, en 2005, est à attribuer en grande partie à l'expansion de l'activité productive et du commerce ainsi qu'à l'absence de calamités naturelles d'envergure. *La majeure partie* des pays exportateurs nets de pétrole ont mis à profit la montée spectaculaire du prix du brut, au cours de ces deux dernières années, pour accélérer la réalisation des objectifs de développement du millénaire. De même les pays à économie fondée principalement sur les cultures de subsistance et de rapport -- que ce soit à l'Ouest ou à l'Est du continent -- ont aussi affiché de bons résultats en dépit de la sécheresse qui a sévi dans certaines régions.

1,2 PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MONDIALE EN 2006 - 2008

A. HYPOTHESE DE BASE POUR LES PREVISIONS DE CROISSANCE

1.2.1 Sur la base des conditions qui ont prevalu au premier semestre de 2006, it faudrait s'attendre a une legere acceleration de la croissance mondiale en 2006. A cet egard, les services d'etudes de la Banque mondiale et ceux du FMI estiment que le taux annuel de croissance cette =nee pourrait atteindre 3,7 %, soft seulement un quart de point de pourcentage en dessous de son niveau potentiel, c'est-a-dire, celui qu'il aurait atteint en l'absence de chocs petroliers. La croissance pourrait ensuite se stabiliser au niveau de 3,5 % en 2007 et 2008. Si, toutefois, le choc petrolier s'amplifie, l'on peut craindre une deceleration substantielle non seulement en 2006, mais aussi en 2007 et 2008.

1.2.2 Les projections plus detaillees figurant au tableau 6 ci-dessous, reposent sur un nombre de facteurs dont revolution des prix du parole, l'inflation et le niveau des taux d'interet dans les pays industrialises. L' on peut relever egalement revolution du commerce international ainsi que l'impact eventuel de la crise aviaire.

1.2.3 S'agissant du parole, la flambee des prix, qui s'est amorcee it y a trois ans, a la suite du renforcement de la demande globale face a une faible reaction de l'offre, s'est poursuivie a ce jour en depit de nombreuses tentatives d'ajustement de l'offre, grace notamment a la mise en production de nouveaux gisements. Selon les etudes precitees de la Banque mondiale et du FMI, le prix eleve du baril brut – cote a \$77 en juillet 2006 -- pourrait persister jusqu'~ la fin de l'annee avant d'amorcer un declin graduel en 2007 et de se stabiliser autour d'un seuil de \$52 le baril en 2008. Il est etabli que les chocs petroliers peuvent avoir des effets multiples sur les economies des pays en developpement, y compris la degradation du solde courant de la balance des paiements, les perturbations du cadre macroeconomique, les fluctuations de taux de change et des termes de l'echange ainsi que leurs implications sur la dette exterieure. Par ailleurs, it faut relever que la hausse des prix du parole est susceptible d'entraîner celle des autres produits de base, y compris, celles des produits agricoles, des metaux et des mineraux. Selon les etudes citees ci-dessus, clans la perspective de nouvelles demandes de produits mineraux, en provenance de la Chine et d'autres economies emergentes, les prix de ces produits pourraient egalement se maintenir aux niveaux eleves qu'ils ont atteints en 2006 avant d'amorcer une baisse en 2007 et 2008.

12.4 L'inflation Dans les principaux pays industrialisés a accusé une légère accélération en 2005, passant de 2,1 % en 2004 à 2,6 % en 2005 et reflétant, en majeure partie, l'impact direct de la hausse des prix du pétrole déjà évoquée ci-dessus. Vu la réaction modérée de l'inflation à la hausse des prix du pétrole, les autorités monétaires des pays du G-7 ont adopté des politiques monétaires accommodantes en 2006. Aussi, a-t-on assisté, dans ces pays, à une évolution des taux d'intérêt à court terme parallèle à celle de l'inflation, passant d'une moyenne de 1,6 % en 2004 à 3,6 % en 2005. L'on s'attend également à leur stabilisation en 2007 et 2008, autour de 5,0 %.

1.2.5 La croissance du commerce mondial s'est sensiblement ralentie, passant du taux de 10,6 % en 2004 à 7,1 % en 2005, et reflétant essentiellement la baisse de l'activité commerciale dans les pays industrialisés. L'on s'attend à une lente progression à partir de 2006, compte tenu de l'accélération attendue des exportations des pays industrialisés vers le Moyen-Orient, où les flux commerciaux tendent à converger depuis quelque temps en rapport notamment avec la guerre en Irak.

1.2.6 Enfin, il convient de mentionner les conséquences d'une propagation possible de la grippe aviaire, tant chez les oiseaux que sous forme de pandémie humaine, en dehors du continent asiatique.

TABLEAU 6 CONDITIONS GLOBALES AFFECTANT LA CROISSANCE DES
PAYS EN DEVELOPPEMENT

(Variation annuelle en pourcentage, à l'exception du LIBOR et de l'EURIBOR)

Indicateurs	Realisations	Estimations	Previsions		
	2004	2005	2006	2007	2008
Commerce mondial (en volume)	10,2	6,2	7,0	7,3	
Inflation					
Pays du G-7	2,1	2,6	2,2	1,8	1,8
Etats-Unis	2,7	3,4	2,9	1,9	2,0
Taux d'interet					
Libor a 6 mois (SUS en % par an)	1,6	3,6	5,1	5,2	4,9
Euribor a 6 mois (Euro en % par an)	2,1	2,2	2,6	3,1	3,9
Indice des prix des produits de base (variation annuelle en pourcentage sur la base des prix exprimes en dollars americains)					
Prix du parole	30,6	41,5	20,2	-5,0	-6,8
Prix des produits de base autres que le parole	17,5	13,4	5,8	-3,2	-5,8
Valeur unitaire des exportations de produits manufactures autres que les produits petroliers	6,9	0,8	1,6	2,8	1,2

Source: Banque mondiale - "Global Economic Prospect and the Developing Countries 2006"
- "Global Development Finance 2006"
- "The External Environment for Developing Countries, July 2005"

B. PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN 2006 – 2008

1.2.7 Sur la base des hypothèses de travail et des projections établies ci-dessus, la croissance de l'économie mondiale pourrait s'accélérer légèrement cette année, passant de 3,6 % en 2005 à 3,7 % en 2006. Elle pourrait se stabiliser autour de 3,5 % par an en 2007-2008.

1.2.8 Comme observé dans un passé récent, les projections de croissance pour chacun des groupes de pays – pays à revenu élevé, ceux à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire – indiquent clairement deux tendances parallèles. S'agissant du premier groupe de pays, une légère accélération de croissance – dont le taux pourrait atteindre 3,0 % -- est attendue en 2006, sous l'impulsion notamment de la reprise d'activité aux États-Unis et au Japon de même que dans les pays de l'Union européenne. Le taux moyen de croissance annuelle pour ce groupe pourrait se stabiliser autour de 2,8 % au cours des deux prochaines années. Dans le même temps, le groupe des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire pourrait globalement afficher une bien meilleure performance que celle-ci, leur taux moyen de croissance annuelle, devant, selon les projections, atteindre 6,3 % en 2006 avant de se stabiliser autour de 6,0 % au cours des deux prochaines années.

1.2.9 L'évolution par pays et par région en développement sera sans doute inégale comme par le passé. En dépit de la crise aviaire qui a affligé la région asiatique -- encore que l'épidémie n'a eu jusqu'ici qu'un effet limité sur la croissance de la région -- et du ralentissement anticipé de l'investissement en Chine, le Sud-est asiatique pourrait afficher, une *fois de plus*, les taux de croissance les plus élevés -- 8,2 % en moyenne au cours de la période de 2006 à 2008, suivi par l'Asie du sud, avec une moyenne de croissance de 6,5 % ; de l'Europe de l'Est et l'Asie centrale -- 5,3 % en moyenne -- ; du Moyen-Orient -- 5,2 % en moyenne -- et de l'Afrique au Sud du Sahara -- 5,2 % en moyenne également. L'Amérique latine et les Caraïbes viendraient vraisemblablement en dernière position, avec une croissance inférieure à 4,5 % en moyenne par an pour la période.

1.2.10 En Afrique au Sud du Sahara, en particulier, l'on s'attend à voir le nombre de pays exportateurs nets de parole s'élargir, y compris à deux pays de notre groupe, la Mauritanie et Sao Tomé et Príncipe. Pendant que des pays de l'Afrique australe et de l'Océan Indien comme le Lesotho, le Swaziland et l'île Maurice, pourraient assister à un affaiblissement de leur économie, suite à la baisse de leurs exportations de sucre et de textiles – en rapport avec l'expiration de l'Accord multilatéral sur les fibres textiles qui a vu les

exportations chinoises à bas prix s'accroître rapidement ainsi qu'au retrait, par l'Union européenne, des tarifs préférentiels sur le sucre --, d'autres tels que Madagascar, la Tanzanie et l'Ouganda, en revanche, pourraient tirer les bienfaits des politiques économiques et réformes structurelles qu'ils ont adoptées au cours des dernières années.

Implications pour nos pays

1.2.11 *Pour la deuxième année consécutive, l'Afrique au Sud du Sahara a affiché une croissance solide dépassant 5 % par an. Au cours des cinq dernières années, le revenu par tête d'habitant de la région a augmenté progressivement, consolidant de la sorte, les progrès — quoique lents — qui sont en cours vers la réalisation des OMD. Certes, l'Afrique est nettement en retard par rapport aux autres régions dans la course vers l'éradication de la pauvreté à travers la poursuite de ces objectifs. Il faut toutefois, souligner, comme nous l'avons fait dans le rapport précédent, qu'un nombre croissant de nos pays s'efforcent, avec l'aide du NEPAD et de la communauté internationale, à prendre la charge de leur destinée en renforçant le sens d'appropriation des stratégies de développement. Nous encourageons nos pays à s'inscrire résolument dans cette voie, en travaillant notamment à créer un environnement propice au développement du secteur privé pour tirer pleinement profit du potentiel qu'il représente en matière de croissance et de développement durables.*

1.2.12 *Dans ce contexte, nos pays doivent assumer leur part de responsabilité dans les efforts collectifs en cours, au niveau de la communauté internationale, visant à promouvoir la bonne gouvernance ainsi qu'à assurer la paix et la sécurité des populations et à renforcer, dans la transparence, la responsabilité «reditionnelle», ou devoir de rendre compte. Il importe également de garantir la protection des droits des citoyens dans toutes ses composantes (droits humains et économiques). Des études historiques crédibles montrent, en effet, que les pays qui réussissent à améliorer la gouvernance, à renforcer la responsabilité «reditionnelle» ainsi que la promotion des droits des citoyens, et adoptent en outre des stratégies de développement ambitieuses, présentent les meilleures chances de succès en matière d'attrait des investissements privés nationaux et étrangers au service du développement. Il s'en suit que ces pays ont plus d'atouts pour entamer d'un pied ferme le processus d'un développement économique soutenu.*

II. RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2007: LE DEVELOPPEMENT ET LA NOUVELLE GENERATION

1. Le Rapport sur le developpement dans le monde (RDM) 2007 porte sur la jeunesse, definie comme la tranche d'age de 12 a 24 ans. Cette jeunesse, dont le nombre dans les pays en developpement a atteint un sommet jamais egale dans l'histoire de l'humanite (1,2 milliard), est naturellement en quete d'identite et d'inddependance. Ce faisant, elle prend des decisions ayant des repercussions directes sur son propre bien-titre, celui des familles et des communautes, mais aussi sur celui de la societe de demain en general. De la qualite des decisions que prennent les jeunes aujourd'hui dependront les resultats de la lutte contre la pauvrete clans les 40 a 50 prochaines annees, mais aussi la paix et la stabilite dans le monde.

2. Comment elaborer et mettre en oeuvre des politiques et des mesures d'accompagnement pour aider les jeunes a prendre les meilleures decisions possibles et, ce faisant, a franchir le mieux possible les phases decisives de la transition vers l'age adulte? C'est clans la recherche de reponses a cette question cle que se concentre le contenu de ce rapport. Pour ce faire, it definit cinq types de transitions des dans la vie d'un jeune, a savoir: la transition a partir de l'ecole ; la transition vers un style de vie plus saine ; la transition vers le milieu du travail ; la transition vers la formation de la famille ; et la formation vers l'exercice de la citoyennete. Ces transitions interviennent dans un nouveau contexte mondial caracterise par une globalisation croissante soutenue par le developpement sans precedent des Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC), et influencent enormement l'environnement mondial, a travers notamment les phenomenes migratoires et les maladies transmissibles comme le VIH/SIDA. Le rapport analyse chaque transition a travers un cadre analytique tire du modele du capital humain et propose des orientations de politiques d'intervention selon trois axes strategiques, a savoir: elargir les opportunités pour les jeunes, renforcer leurs capacites, et leur offrir une seconde chance.

2.1. JEUNESSE. REDUCTION DE LA PAUVRETE ET CROISSANCE ECONOMIQUE

2.1.1. Le rapport etablit qu'investir dans la preparation des 1.2 milliard de jeunes d'aujourd'hui a devenir des travailleurs, entrepreneurs, parents, citoyens et responsables politiques de demain, contribue a la croissance economique et a la lutte contre la pauvrete. Le developpement du capital humain etant cumulatif, manquer les opportunités d'investir sur

les jeunes aujourd'hui, engendrera des coûts extrêmement élevés dans le futur aussi bien pour les jeunes que pour la société en général. Dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement, la plupart des gouvernements ont déjà investi et obtenu des résultats remarquables au niveau des enfants, en particulier dans l'éducation primaire. Il s'agit de capitaliser sur ces acquis pour éviter de perdre les investissements antérieurs, en augmentant les capacités d'accueil au niveau du secondaire et du primaire. Le marché actuel du travail exige des travailleurs de qualification plus élevée pour s'adapter aux récents progrès technologiques. En outre, l'apparition des nouvelles pandémies telles que le VIH/SIDA crée des demandes plus élevées en services de santé. Parallèlement, s'engager efficacement dans la communauté et dans la société en général nécessite des connaissances et des capacités de plus en plus élevées, à cause de changements intervenus dans l'exercice de la citoyenneté par une démocratisation croissante et la montée de la voix de la société civile.

2.2 LES TRANSITIONS CLÉS

A, LA TRANSITION PARTIR DE L'ÉCOLE

2.2.1 Tous les pays en développement ont augmenté leur taux de scolarisation au primaire ces dernières années, mais l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur reste très limité, en particulier pour les pauvres et les femmes. Pour développer les aptitudes des jeunes au travail et à la vie, il revient aux gouvernements d'ouvrir des opportunités de formation de qualité et adaptée et doter les adolescents des ressources et des outils nécessaires pour exploiter ces opportunités. Il s'agit de créer les fondations pour une éducation de base de qualité pour tous, d'offrir des options d'apprentissage post-primaire diversifiées et flexibles au niveau du secondaire et du supérieur, de développer des programmes d'enseignement de qualité, pratiques et adaptés, et d'assurer un lien fonctionnel entre l'école et le travail, tout cela soutenu par des enseignants bien préparés et motivés ainsi que des écoles comptables de leurs résultats.

2.2.2 Pour que les opportunités ainsi offertes puissent être saisies, les jeunes doivent être dotés des capacités pour faire des choix éclairés et être impliqués dans leur propre éducation. Les incitations financières pour effectuer des choix judicieux et l'information appropriée sur les options d'apprentissage et sur les conditions du marché du travail conduisent aussi à des meilleurs choix dans le domaine de l'éducation.

2.2.3 Les opportunités d'apprentissage doivent être offertes à tous les jeunes, même à ceux qui ont déjà connu des échecs dans leurs parcours. En effet, sans seconde chance, ces derniers et leurs familles seront condamnés à la pauvreté, et entraîneront des coûts supplémentaires pour la société. Les Gouvernements se doivent donc de développer des systèmes de récupération, des programmes d'équivalence, des programmes d'alphabétisation et des formations pratiques qui tiennent compte de la diversité des situations de ces jeunes.

B. LA TRANSITION VERS LE MILIEU DU TRAVAIL

2.2.4 Une fois que les jeunes sont sur le marché du travail, ils commencent à récolter les bénéfices des investissements antérieurs en éducation et en santé et continuent de développer leurs aptitudes pour une vie productive. Une transition réussie des jeunes d'aujourd'hui vers le marché du travail peut accélérer la réduction de la pauvreté à travers une meilleure allocation de la force de travail, et ainsi stimuler la croissance économique. Cependant, beaucoup de jeunes rencontrent de énormes difficultés à entrer dans le marché du travail: certains y rentrent trop tôt, d'autres n'y ont pas accès et plusieurs sont confinés dans des emplois de faible rémunération.

2.2.5 Parce que la plupart des apprentissages interviennent au début de la vie professionnelle, les expériences à l'entrée du marché du travail peuvent avoir des effets durables. Les difficultés d'accès au milieu du travail peuvent être persistantes et coûteuses à remédier. La pauvreté et la faible croissance économique peuvent affecter le sort des jeunes, engendrant des enfants travailleurs, des abandons scolaires, et des jeunes chômeurs.

2.2.6 Corriger ces échecs nécessite une combinaison appropriée de politiques qui font en sorte que des opportunités d'emploi aux jeunes sont créées, que les aptitudes de ces derniers sont adaptées aux opportunités d'emploi, et que des options de secondes chances leur sont offertes pour prévenir les rechutes. Certaines politiques que les gouvernements peuvent mettre en place, telles que l'amélioration du climat des investissements, bien que ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes, peuvent avoir un impact plus que proportionnel sur les jeunes. D'autres interventions sont spécifiques aux jeunes, et devraient être adaptées au contexte de chaque pays. Dans la plupart des pays à revenu intermédiaire, la priorité réside dans la réforme des institutions des marchés du travail et dans la construction de passerelles entre l'école et le travail pour mieux absorber les nouveaux entrants. Dans la plupart des pays à faible revenu, développer les aptitudes de base et fournir un mécanisme de récupération pour réintégrer les plus vulnérables permettront aux jeunes d'obtenir des emplois productifs.

C. LA TRANSITION VERS UN STYLE DE VIE PLUS SAIN

2.2.7 Plus les jeunes grandissent et deviennent responsables de leurs décisions, plus ils sont susceptibles d'adopter des comportements à risques élevés tels que les rapports sexuels non protégés avec des partenaires multiples, la mauvaise nutrition et le manque d'exercice physique, l'usage abusif de tabac, d'alcool et de la drogue. Les accidents de la circulation constituent également une préoccupation croissante pour la santé des jeunes dans beaucoup de pays en développement. Ces comportements à risque élevé peuvent décimer le capital humain productif, hypothéquant par conséquent la croissance économique future et exacerbant l'incidence de la pauvreté. Il y a d'énormes bénéfices à investir dans la santé des jeunes, pendant qu'ils sont encore en phase d'apprentissage et que leurs habitudes ne sont pas encore définitivement formées. En effet, les coûts des traitements dépassent de loin les coûts de prévention des comportements à risques.

2.2.8 Pour aider les jeunes dans la transition vers un style de vie plus sain, le rapport propose aux gouvernements des politiques qui reposent sur trois piliers. Le premier consiste à doter les jeunes des connaissances qui leur permettent de faire des choix sains ainsi que de développer les aptitudes à négocier des comportements sains auprès de leurs pairs. Le second pilier consiste à créer un environnement favorable à un comportement sain des jeunes, en rendant les comportements à risques coûteux, et en réduisant les occasions de les appliquer. Le troisième pilier consiste à offrir aux jeunes pratiquant déjà des comportements malsains, des services de santé appropriés, des soins et de la réhabilitation. Enfin, le rapport estime que l'augmentation de l'accès aux services de santé pour traiter des sujets de grossesses non désirées, d'obésité et d'accoutumance à la drogue minimise les conséquences à long terme et conduit à une société plus en santé.

D. LA TRANSITION VERS LA FORMATION DE LA FAMILLE

2.2.9 Dans le processus de fondation du foyer, l'aptitude des jeunes à planifier les naissances et à élever des enfants en santé dépend de leur niveau d'éducation, de leur statut nutritionnel, de leurs connaissances dans le domaine de la santé et de leur utilisation des services de santé. Cependant, plusieurs jeunes sont peu préparés à cet effet. Ils ne disposent pas de connaissances pratiques en matière de bonne santé, et les services de santé maternelle et infantile ne sont pas souvent adaptés aux besoins des jeunes parents.

2.2.10 Le renforcement des capacités des jeunes à faire des bons choix,

particulièrement en santé de la reproduction, en nutrition et en soins infantiles aide les jeunes à mieux se préparer pour leur rôle de parents. L'éducation en matière de santé peut stimuler la demande en services de santé maternelle et en nutrition, particulièrement si elle est orientée vers les jeunes femmes. Les programmes d'appui à la petite enfance qui développent les aptitudes parentales et les soins aux enfants peuvent aussi développer les capacités de décision des jeunes parents.

2.2.11 Pour les filles prématurément mères, les programmes de seconde chance peuvent les aider à surmonter les difficultés liées à l'interruption précoce de l'école et aux faibles opportunités d'emploi. Les mères adolescentes proviennent le plus souvent des familles pauvres, et ces programmes de seconde chance doivent donc adresser les désavantages liés aux pauvres. Il s'agit d'aménager en particulier les programmes scolaires et les politiques sociales pour respectivement repêcher et soutenir les filles prématurément mères.

E. LA TRANSITION VERS L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

2.2.12 La citoyenneté implique l'appartenance à un État/nation ou à une communauté qui confère des droits et impose des obligations à ses membres. Elle implique la possession de droits (à la sécurité personnelle, à l'éducation, au vote, à la participation à la prise des décisions politiques), de s'acquiescer de ses obligations (payer ses taxes, s'acquiescer de ses obligations militaires, s'abstenir de commettre des crimes). Elle implique également la participation aux organisations sociales où les droits et obligations sont perçues, formulées, réaffirmées et discutées (clubs, congrégations religieuses, syndicats, mouvements sociaux). L'exercice de la citoyenneté peut être passif ou actif selon que l'individu se contente de respecter les règles établies ou actif quand l'individu travaille à introduire des changements dans le fonctionnement social établi. L'exercice de la citoyenneté contribue à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté sous plusieurs formes. La participation démocratique par exemple contribue à une amélioration de la gouvernance qui à son tour est essentielle pour la croissance et la fourniture efficace des services publics. Il est important d'appuyer la transition des jeunes vers l'exercice de la citoyenneté car l'appartenance et la participation à une communauté durant sa jeunesse influencent les comportements civiques et la participation aux décisions politiques pour le reste de la vie.

2.2.13 Les opportunités offertes aux jeunes pour exercer une citoyenneté active dépendent des principes et des coutumes qui sous-tendent les structures politiques et sociales

de la nation ou de la communauté. Plusieurs pays ont réussi à promouvoir l'exercice de la citoyenneté des jeunes sous plusieurs formes, notamment par la réduction de l'âge de vote, en fournissant des services-conseils et des groupes de consultation aux jeunes, par le service militaire et par les services communautaires et nationaux. Quand elles sont bien conçues et assez flexibles, de telles opportunités de participation politique et sociale peuvent efficacement encourager un exercice actif de la citoyenneté par les jeunes.

2.2.14 Au sujet du développement des capacités, le rapport soutient que le jeu politique et social est un processus de formation d'identité pour les jeunes et que la personnalité de l'individu se forme en fonction de la reconnaissance que lui porte ceux qui lui servent de modèle. Posséder une identité légale et avoir de l'emploi sont tout aussi importants. La politique la plus transparente et la plus équitable pour promouvoir la personnalité des jeunes est de s'assurer qu'ils possèdent des identités légales comme citoyens à part entière. L'absence de personnalité peut conduire le jeune à choisir des rôles sociaux négatifs, comme par exemple appartenir à des groupes de crimes organisés ou s'adonner à la violence individuelle et politique. Deux politiques spécifiques peuvent promouvoir l'exercice de la citoyenneté chez les jeunes: il s'agit de l'éducation civique et de la mise en œuvre de programmes de développement et d'action destinés aux jeunes.

2.2.15 Considérant que plusieurs jeunes sont entraînés, ou vivent dans des contextes de défaillances sociales, et aussi parce que plusieurs gouvernements et sociétés échouent dans leur mission d'assurer leur protection, il est crucial de prévoir des mécanismes de seconde chance légalement reconnus. Le rapport analyse les politiques de secondes chances offertes aux jeunes qui ont commis des crimes et aux enfants-soldats; les jeunes délinquants peuvent par exemple bénéficier de programmes de justice restitutive, et des anciens enfants-soldats peuvent bénéficier d'aide pour réintégrer leurs communautés d'appartenance.

2.3 PAR DELÀ LES TRANSITIONS ET LES FRONTIÈRES

2.3.1 La jeunesse vit dans un monde plus intégré caractérisé par une accélération des mouvements transfrontaliers des biens matériels, du capital, de l'information, des technologies, des idées et des populations. Le rapport se concentre sur les deux types de mouvements internationaux où les jeunes sont les plus impliqués: il s'agit de la migration internationale et de la diffusion de l'information et des idées par les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'implication des jeunes dans ces deux mouvements globaux peut accélérer la croissance économique et réduire la pauvreté. Elie

peut aussi élargir leurs opportunités, développer leurs capacités, et leur offrir des secondes chances en cas de difficultés au cours de leurs multiples transitions.

2.3.2 Selon le rapport, les opportunités pour les jeunes s'élargissent quand ils migrent à l'étranger en quête d'emploi ou quand ils utilisent les nouvelles technologies d'aujourd'hui pour développer de nouvelles aptitudes et ainsi obtenir de meilleurs emplois au niveau national. De nombreux étudiants des pays en développement étudient dans les pays développés ou à domicile par le biais des programmes d'enseignement à distance. Les nouvelles technologies interactives rendent accessibles des quantités d'informations jamais égales dans le passé aux jeunes, leur permettant ainsi de faire des choix plus éclairés et de communiquer avec des jeunes d'autres pays.

2.3.3 Un problème majeur auquel les jeunes sont confrontés dans les pays en développement est la limitation des options de migrations légales, ce qui explique le recours à des pratiques illégales comme la migration clandestine et la traite des personnes. Parallèlement, le développement rapide des téléphones cellulaires et des TIC n'a pas encore touché beaucoup de jeunes. Le défi politique à relever est donc d'accroître les bénéfices de la migration et des TIC au plus grand nombre de jeunes des pays en développement afin d'augmenter leur impact sur le développement tout en réduisant les risques nouveaux qui y sont associés.

2.3.4 La plus grande contrainte à la possibilité des jeunes de bénéficier de la migration est l'absence d'opportunités dues aux politiques en vigueur dans les pays développés*. Cependant, la présence d'une population âgée dans les pays riches et le nombre élevé de jeunes dans les pays en développement engendrera nécessairement une forte demande de migration internationale dans les deux décennies à venir. Les pays d'accueil pourraient mieux faire pour la lutte contre la pauvreté en offrant plus d'opportunités aux jeunes migrants non qualifiés- à travers des programmes d'accueil de migrants saisonniers et temporaires, par exemple- et en leur permettant d'utiliser et de développer leur capital humain .

2.3.5 Les pays de départ des migrants peuvent aussi faire mieux pour accroître l'impact de la migration des jeunes sur le développement. Les bénéfices associés aux jeunes migrants peuvent être accrus en baissant les coûts de transferts d'argent et en facilitant le retour des migrants. Les pays de départ pourraient aussi réduire les coûts d'obtention des passeports, simplifier et alléger les conditions légales d'émigration, établir des ententes avec

les pays d'accueil sur la migration de main d'oeuvre. Ils peuvent aussi réduire la traite humaine et la migration clandestine en fournissant aux candidats migrants plus d'information sur les risques des voyages et de la vie à l'étranger et aussi en développant plus d'opportunités d'emplois domestiques.

2.3.6 En ce qui concerne les TIC, les gouvernements doivent, en plus des réglementations générales et des politiques de compétitivité, mettre en place des réglementations spécifiques qui s'adressent aux jeunes. Plus que les adultes, les jeunes ont besoin d'avoir accès aux services communautaires des NTICs. Il est donc important de mettre en place des réglementations qui permettent l'entrée sur le marché des opérateurs de téléphones opérant par des cartes prépayées, des cafés Internet, et des téléphonies villageoises. Les décideurs politiques devraient utiliser davantage les TICs pour communiquer et interagir avec les jeunes sur les politiques du gouvernement. Ils devraient également promouvoir les contenus des TICs en langues nationales afin de toucher le plus grand nombre de jeunes. Ils doivent, enfin, veiller à la sécurité et aux risques liés à l'utilisation des TICs auxquels les jeunes sont particulièrement vulnérables, en particulier la pornographie infantile et le piratage cybernétique.

2.4 REUSSIR LA POLITIQUE EN MATIERE DE JEUNESSE

2.4.1 Dans un monde qui ne se contente plus de compétences élémentaires, augmenter les opportunités d'apprentissage des jeunes signifie leur procurer un enseignement post primaire. Considérant que le développement du capital humain comprend des activités autres que scolaires, les jeunes doivent aussi être intégrés dans leurs milieux sociaux où ils peuvent déployer leurs talents de travailleur et exercer activement leur citoyenneté. L'information et l'aide à la prise de décision augmentent également leurs chances de succès en tant que travailleurs et entrepreneurs, et aussi comme parents et citoyens. Pour ceux qui ont connu un mauvais départ ou qui ont tout simplement manqué de chance, leur offrir une seconde chance pour qu'ils rattrapent les opportunités manquées peut éviter que certains jeunes ne soient irrévocablement perdus.

2.4.2 Pour les pays à faible revenu tels que la plupart des pays africains, la priorité est d'assurer aux jeunes adolescents l'alphabétisation de base et les connaissances pratiques de la vie. Dans les situations où la prévalence du VIH/SIDA est très élevée, il s'agit de prendre les mesures appropriées pour protéger les jeunes qui commencent à être sexuellement actifs contre le virus. De telles actions aideront les jeunes dans leur transition

au travail. Pour beaucoup de jeunes, les aptitudes de base pour vivre et travailler ne seront obtenues qu' en leur offrant une seconde chance.

2.4.3 Pour les pays a revenu intermediaire et a croissance rapide qui ont deja assure la formation de masse aux niveaux elementaire et secondaire a leurs jeunes, - tels que plusieurs pays asiatiques- le del a relever reste le developpement de l'enseignement superieur et la lutte contre les nouveaux fleaux tels que la cigarette, l' obesite et les accidents de la route. Les programmes de seconde chance sont toujours necessaires, mais a des degres beaucoup moins eleves que dans les pays a faible revenu.

2.4.4 En depit des connaissances repandues sur les mesures a entreprendre, les politiques visant les jeunes ont connu jusqu'~ present surtout des echecs et cela pour trois raisons principales. La premiere raison est le manque de vision, d'approche globale et de coordination entre les differents secteurs d' activites touchant les jeunes. En outre il y a le plus souvent une opacite quant au devoir de rendre compte ainsi que des faiblesses en matiere de fixations des priorites et de responsabilisation clans la poursuite des resultats des programmes des jeunes. Ces politiques doivent donc titre revisees et restructurees. Dans les cas ou la politique visant les jeunes est assez bien articulee, elle se retrouve souvent isolee par rapport a l'ensemble de la politique nationale globale. L'exemple le plus illustratif est celui du Cadre strategique de lutte contre la pauvrete (CSLP) qui jusqu'~ tits recemment faisait tres peu cas de la problematique des jeunes. Des changements positifs sont en train d'etre operes dans ce sens, mais leur rythme demeure tries lent. Il y a egalement un besoin enorme de renforcement des capacites, notamment en matiere d' analyses, de planification, d'elaboration du budget, de coordination de la mise en oeuvre des programmes et du suivi-evaluation.

2.4.5 La deuxieme raison trouve sa source dans la non implication des jeunes dans la conception et la mise en oeuvre des programmes qui leur sont destines. Les gouvernements a tous les niveaux ont besoin de preter davantage l'oreille a la voix des jeunes, particulierement a leur frange la plus agee qui s'engage dans l'exercice de la citoyennete. Etant les principaux clients des services publics, les jeunes peuvent ameliorer la qualite de ceux-ci en prenant part a leur fonctionnement et en exprimant leurs observations et suggestions.

2.4.6 La troisieme raison a trait a la rarete des cas de succes demontre des politiques et programmes destines aux jeunes, meme celles qui sont discutees dans ce rapport, ce qui

represente une difficulte majeure a leurs generalisation et replication. Des efforts doivent donc titre devolus a la determination des politiques et programmes qui ameliorent reellement les conditions des jeunes. Cet exercice peut titre difficile a cause des chevauchements des periodes des transitions, mais aussi parce que certaines politiques ne sont efficaces que quand elles sont combinees avec d'autres et non par elles-memes. Pouvoir determiner les facteurs de succes et d'echecs et les circonstances de leurs applications serait d'un grand apport pour l'amelioration des politiques destinees aux jeunes pour tous les pays.

2.4.7 Lors de leur session du 5 juin 2006, les administrateurs ont partage les conclusions du rapport avec les services de la Banque. Plusieurs administrateurs ont estime que le rapport arrivait a point nomme au regard du bond sans precedent de la demographie mondiale et particulierement de la jeunesse. En s'adressant aux opportunités et aux defis attaches a cette nouvelle situation, le rapport apporte une contribution utile aux pays en developpement et a leurs partenaires dans la lutte contre la pauvreté et la croissance économique. Les administrateurs ont apprecie le concept propose des cinq transitions de la jeunesse, ainsi que les trois elements de politique – opportunité, capacité et seconde chance - comme un cadre analytique approprié.

2.4.8 Plusieurs administrateurs ont estime que l' environnement économique global representait le determinant de des conditions de vie des jeunes et ont suggere un ajustement du rapport dans ce sens. Ils ont suggere que le resume analytique soit revu dans la perspective de le rendre plus concis et en mettant plus en evidence les principales conclusions pour faciliter son utilisation par les decideurs politiques. Ils ont souhaite que les conclusions du rapport soient le plus possible exploitees pour ameliorer les politiques et programmes nationaux, ainsi que ceux de la Banque. A cet effet, ils ont recommande que le rapport soit amplement diffuse au sein de la Banque et a l'audience externe. Les services se sont engages a finaliser le Rapport en tenant compte des observations des administrateurs et de proceder a son lancement officiel en marge des Assemblees de la Banque mondiale et du Fonds monetaire international, le 13 septembre 2006, a Singapour.

2.4.9 A l'instar de ses homologues, notre siege a salue le moment et le contenu du rapport en general. Nous avons souligne particulierement l'importance de l'aspect continuum des transitions et soutenu la necessite d'accorder une plus grande importance a l'enseignement secondaire et superieur comme le souligne le rapport. Nous avons egalement soutenu que le sort des jeunes etait mieux pris en compte quand les conditions économiques generales etaient ameliorées. En effet, beaucoup de politiques et programmes recommandés

Bans le rapport ne peuvent être mis en place de manière durable que s'ils sont sous-tendus par une croissance économique forte et équitable. Nous avons déploré l'absence de référence au sport dans ce rapport, vu la relation étroite entre sport et jeunesse. Au sujet de la migration, nous avons été d'avis que les pays d'accueil ont un rôle important à jouer pour qu'elle bénéficie aux jeunes et aux États. Cependant, nous avons soutenu que la meilleure approche durable est d'aider les pays en développement à créer les conditions attrayantes aux jeunes pour retenir ceux qui le souhaitent dans leurs pays d'origine. Pour conclure, nous avons demandé comme par les années passées, que le rapport soit traduit le plus tôt possible en français pour permettre à nos décideurs politiques de l'exploiter dans les meilleurs délais. Implications pour nos pays.

Implications pour nos pays

2.4.10 *Nous sommes en accord avec le rapport qu'investir aujourd'hui sur la jeunesse est un gage sérieux pour des sociétés prospères, stables et paisibles de demain. De ce fait, cet investissement est une contribution directe à la croissance économique durable et à la lutte contre la pauvreté, l'objectif essentiel poursuivi par nos gouvernements. Il s'agit comme le souligne le rapport d'ouvrir davantage d'opportunités aux jeunes, de développer leurs capacités dans tous les domaines et de leur offrir une seconde chance à toutes les transitions décisives de leur vie de jeune. Dans cette perspective, le rapport fait des propositions de politiques et de programmes qui pourraient profiter à nos pays. La recommandation transversale est d'accélérer les réformes nécessaires à une croissance économique forte et soutenue, condition sine qua non pour le succès de toute stratégie viable de lutte contre la pauvreté. Nos gouvernements pourraient aussi entreprendre les réformes de l'éducation de manière plus holistique, englobant davantage les cycles secondaires et supérieurs qui ont reçu moins d'attention ces dernières années par rapport à l'éducation primaire. Une telle approche permettrait aussi de valoriser les acquis des efforts de l'Éducation pour Tous (EPT) en 2015 et pour lesquels nos pays ont déjà consenti des investissements énormes. Nous considérons, par ailleurs, que le concept de seconde chance développé dans le rapport est particulièrement innovateur et pertinent dans nos pays où la pauvreté de l'environnement économique conjuguée à la faiblesse de la qualité de l'enseignement, conduit à des taux d'échecs élevés des jeunes à tous les niveaux.*

2.4.11 *S'agissant des problèmes de la migration, tout en travaillant à créer les conditions économiques propices à la rétention du plus grand nombre de nationaux, nos*

pays pourraient, en accord avec les recommandations du rapport, faciliter et mieux organiser les flux migratoires des jeunes de manière à en augmenter les bénéfices tant au plan individuel qu'à l'échelle des économies nationales.

2.4.12 Enfin, nos pays pourraient faire davantage de place aux préoccupations des jeunes dans leurs programmes et outils de développement. À cet effet, les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) pourraient comprendre de manière plus prononcée des actions orientées vers le meilleur être des jeunes. Nos pays pourraient aussi insister auprès de leurs partenaires au développement pour qu'ils fassent plus de place aux préoccupations des jeunes dans leurs programmes d'aide, en particulier dans les stratégies d'assistance aux pays de la Banque mondiale.